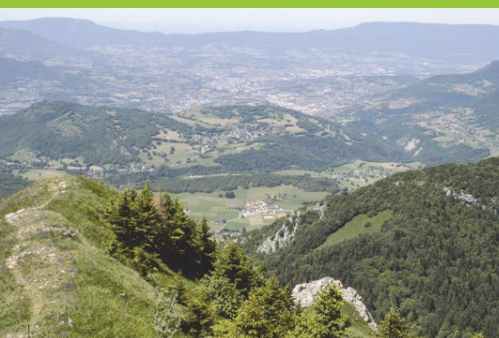


Dossier de presse

Regain
des
Savoie



Renforcement du dispositif *Regain des Savoie*

Point presse • Mercredi 29 mars 2016 • Châtelard (73)



Sommaire

Regain des Savoie, une dynamique de réseau	4
La genèse du dispositif	4
Le public concerné	4
Des modalités d'intervention innovantes.....	5
Les actions conduites auprès des publics accompagnés.....	6
Regain des Savoie en chiffres clés 2016.....	8
Les plus-values de la démarche partenariale.....	9
Pourquoi une démarche partenariale ?	9
Du repérage à l'accompagnement	9
L'action des Conseils départementaux de Savoie et Haute-Savoie	10
L'action des Directions départementales des Territoires.....	11
L'action de la Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc.....	11
L'action de la MSA Alpes du Nord	12
Un renforcement du dispositif <i>Regain des Savoie</i> en 2017.....	13
Signature d'une charte inter départementale	13
Activation d'un réseau d'agriculteurs de confiance	13
Perspectives 2017 - 2018	15

Regain des Savoie, une dynamique de réseau

Il s'agit d'un réseau partenarial qui a vu le jour en 2009 pour aider les agriculteurs en situation fragile à travers un double regard, technico-économique et social. Il s'appuie sur une détection la plus précoce possible car les publics agricoles en grande difficulté ne se manifestent pas ou le font trop tardivement.

• LA GENESE DU DISPOSITIF

Les crises de l'agriculture ont amené la MSA Alpes du Nord, la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc, les Conseils Départementaux de la Savoie et de la Haute-Savoie, les Directions Départementales des Territoires à mieux travailler ensemble et à renforcer leurs liens partenariaux. Au titre de leurs compétences respectives, ils ont créé le dispositif *Regain des Savoie* en 2009.

Dans le monde agricole en pleine mutation, les exploitants sont confrontés à des problèmes d'origines multiples. Ce diagnostic partagé a permis de définir les objectifs de *Regain des Savoie* : détecter le plus tôt possible et venir en aide à des agriculteurs en situation fragile.

Regain des Savoie est le résultat de la mutualisation de l'expérience et de la connaissance de chacun des partenaires, du monde agricole et de ses difficultés. Pour proposer une valeur ajoutée sûre et immédiate, *Regain des Savoie* s'adosse sur l'existant, notamment sur les compétences des Conseils départementaux de la Savoie et de la Haute-Savoie dans le domaine de l'insertion. *Regain des Savoie* a pour principe de mettre l'agriculteur au coeur du dispositif en l'aidant à tisser lui-même son propre réseau qui lui permettra d'être acteur de son changement.

• LE PUBLIC CONCERNE

Regain des Savoie s'adresse à tous les exploitants agricoles et leurs familles, résidant dans les Savoie et qui se trouvent dans une situation « à risque » c'est-à-dire qui ne sont plus en mesure de réunir les conditions nécessaires à la réalisation de leur projet de vie. Cette situation peut être issue de difficultés d'origines multiples : problèmes de santé, sociaux et familiaux, manque de qualification, isolement, difficultés économiques de l'exploitation, difficultés d'adaptation au changement...

L'accumulation des difficultés fait basculer des situations dans la précarité. Celles-ci sont d'autant plus complexes dans le monde agricole, où il y a une imbrication très forte entre la sphère économique de l'exploitation et la sphère familiale. Les lieux de travail et de vie de famille sont souvent les mêmes. Les budgets de l'exploitation et de la famille sont parfois difficiles à distinguer.

Regain des Savoie propose de prendre en compte cette spécificité du monde agricole pour co-construire avec l'agriculteur un plan d'action prenant en compte les dimensions humaines, techniques et économiques.

• DES MODALITES D'INTERVENTION INNOVANTES



● La détection

Un exploitant qui fait appel à des dispositifs d'aide est bien souvent un exploitant en situation déjà fragilisée. Bien sûr, *Regain des Savoie* a pour vocation d'aider ces personnes mais il a également pour ambition d'aller encore plus loin : prévenir la précarité en détectant le plus tôt possible les situations à risque.

Deux moyens de détection précoce sont prévus :

- une implication forte des institutions partenaires et du réseau agricole, en contact direct avec la population cible, pour alerter au moindre signe ;
- un répondeur téléphonique, pour une écoute et une réponse coordonnée.

Agir à ce stade, c'est permettre à l'agriculteur et à sa famille de prendre conscience de ce qui leur arrive et donc de trouver avec eux des solutions qui évitent l'aggravation de la situation.

● La co-construction de l'accompagnement

La seconde phase du programme, après la détection, est la co-construction d'un projet avec l'agriculteur et sa famille.

Pour les accompagner dans le changement, *Regain des Savoie* leur propose la dynamique de son réseau, aux compétences larges : évaluation et accompagnement social, conseil budgétaire, conseil santé, évaluation et accompagnement technique et économique, soutien psychologique. En complément, l'agriculteur est également encouragé à faire appel à des personnes ressources de son propre réseau (contrôleur laitier, secrétaire de mairie, sa famille...). *Regain des Savoie* devient ainsi un maillage de toutes les compétences dont l'agriculteur aura besoin pour rétablir la situation. Des réunions de réseau permettront aux personnes ressources (banque, comptables...) du réseau secondaire et/ou primaire (famille, voisins, amis...) d'enrichir la réflexion pour débloquer certaines situations.

● L'engagement de l'agriculteur

Regain des Savoie regroupe des outils et services multiples pour les agriculteurs ayant besoin d'un soutien, de quelque nature qu'il soit (économique, social, etc.). Néanmoins, tous ces moyens deviennent superflus sans l'engagement de l'agriculteur et sa volonté de changement.

Regain des Savoie est un programme d'accompagnement renforcé, individuel et/ou collectif suivant le besoin, qui suppose une démarche active et participative de la part des agriculteurs. Ce n'est qu'à cette condition que le dispositif mis en place sera efficace et que le changement s'inscrira dans la durée. L'agriculteur est donc à la fois la raison d'être de *Regain des Savoie* et la clé de sa réussite.

• LES ACTIONS CONDUITES AUPRES DES PUBLICS ACCOMPAGNES

Dans le monde agricole, la sphère professionnelle et l'environnement familial sont indissociables et un accompagnement, pour être efficace, doit apporter le double regard technico-économique et social.

C'est ce double regard assistant social et conseiller d'entreprise qui apporte une réelle plus value dans les accompagnements. Chacun intervient sur ses domaines de compétences. La mise en commun de leur travail respectif permet à l'agriculteur d'enrichir sa réflexion et de mettre ainsi toutes les chances de son côté pour progresser. La démarche d'accompagnement peut avoir une dimension individuelle et/ou collective.

● L'accompagnement individuel

Il s'agit de faire un diagnostic de la situation, du projet privé et professionnel, d'établir un plan d'actions.

Les axes ainsi explorés avec l'agriculteur et sa famille sont :

- *du point de vue social et médico social* : développement personnel, mobilisation sur des actions liées à la cohésion et au mieux-être de la famille à l'emploi, soins et santé, logement, ressources, accès aux droits et aux informations.
- *du point de vue technico-économique* : accompagnement économique, technique et financier, réglementaire, professionnel et emploi.

● L'accompagnement collectif

Les actions collectives, au delà des acquisitions de savoirs et de connaissances, permettent aux personnes de retrouver dynamisme, reconnaissance et de tisser des liens d'entraide. L'effet groupe démultiplie la capacité de reconquête d'autonomie des personnes. Ainsi, des actions collectives sont menées sur les territoires depuis le démarrage du dispositif.

Quelques exemples d'actions collectives

VALLEE DE L'ARVE ET DU GIFFRE – ACTIONS SUR LE SURMENAGE

2007- 2009 • « *Prendre soin de soi un premier pas contre le surmenage* » : le groupe d'agriculteurs s'est retrouvé à l'occasion de 17 réunions qui ont abouti à des projets concrets d'accès aux loisirs avec leurs familles, à l'exemple de plusieurs sorties organisées.

2012 • Elargissement de la réflexion sur le surmenage. Un comité de pilotage composé d'agriculteurs du groupe, du service social de la MSA, de la Chambre d'Agriculture, de délégués MSA, de la SICA, du GDA, se mobilise pour faire venir la pièce de théâtre « Il y a un os ».

2013-2014 • Suite à la pièce de théâtre « Il y a un os », poursuite de la réflexion autour de 2 axes : Oser Dire, Oser Faire. Le service social de la MSA a animé 2 groupes : un *atelier Santé* en 2013, un *Avenir en Soi* en 2014.

ZONE DE RUMILLY • ACTION « AVENIR EN SOI » - DU 12 AVRIL AU 24 MAI 2016

Il arrive que le cours d'une vie soit bouleversé par des événements souvent inattendus. Que ce soit pour des raisons économiques (crise agricole, réorientation ou diversification des productions...), de santé (accident du travail, arrêt maladie prolongé, handicap...), familiales (divorce, veuvage, prise en charge d'une personne dépendante...) ou pour toute autre raison (arrivée à la retraite, départ d'un associé...). Certaines situations difficiles nécessitent de s'adapter. *L'Avenir en soi* est un programme d'accompagnement proposé par la MSA qui permet d'aller puiser dans ses propres ressources les atouts nécessaires pour réussir une période de changement. Le groupe de la session *Avenir en soi* à Cluses, s'est constitué à partir d'un repérage de 16 personnes dont 7 personnes orientées par une assistante sociale du Conseil départemental de Haute-Savoie et 9 personnes (dont 6 agriculteurs) par les assistants sociaux de la MSA. La moyenne d'âge du groupe était de 48 ans. Cette session a été très performante tant dans la conduite des objectifs méthodologiques que dans la dynamique du groupe. Les participants sont tous parvenus à définir leur projet personnel ou professionnel, en ayant écrit leurs objectifs pour y parvenir.

VALLEE DE THONES – PAYS DE FILIERE • ACTION « BIEN DANS SON TRAVAIL, BIEN DANS SA VIE DANS LA ZONE REBLOCHON » - DE 2014 A 2016

Réflexion sur le surmenage par les acteurs locaux - *Chambre d'agriculture, FDGAEC, Syndicat interprofessionnel du Reblochon (SIR), UPRF et la MSA (service social et service santé sécurité au travail)* - avec la création d'un comité technique « *Bien dans son travail, bien dans sa vie dans la zone Reblochon* ».

Le SIR, la MSA et la Chambre d'agriculture ont fait le constat d'un croisement d'intérêts et d'objectifs communs :

- améliorer les conditions de travail des producteurs fermiers et fruitiers tenus au cahier des charges du Reblochon, fléchées par le PIDA de la Filière Reblochon,
- prévenir la pénibilité morale et sociale.

Le support retenu qui fait converger les objectifs et/ou les préoccupations des trois structures est la présentation d'une pièce de théâtre « *Il y a un Os* » en décembre 2015, sur l'importance pour les agriculteurs de préserver leur capital santé. A l'issue de la représentation, des questionnaires avaient été remis pour vérifier l'évaluation des besoins par rapport aux conditions de vie et de travail.

CHARTREUSE • PIECE DE THEATRE « LE MARIAGE DE FRANÇOIS » - EN 2014 ET EN 2015

Parce qu'en agriculture il n'y a pas de véritable coupure entre la vie professionnelle et la vie privée, être agriculteur, ce n'est pas qu'un métier, c'est un mode de vie. Pour le comprendre, il faut presque le vivre... C'est ce qui a été proposé lors des représentations « *Le mariage de François* », suivies d'un bal. Cette pièce de théâtre, écrite et mise en scène par la troupe *En Compagnie des Oliviers*, parle du métier d'agriculteur, de ses difficultés mais présente aussi avec optimisme les belles facettes de la profession.

• **REGAIN DES SAVOIE EN CHIFFRES CLES 2016**

6 650

chefs d'exploitation
dans les Savoie

238

personnes ont été accompagnées
dont 135 en Savoie et 103 en Haute-Savoie

L'accompagnement en
binôme MSA –
Chambre d'agriculture
a concerné près de

100

exploitations

55% des
accompagnements ont
concerné les
productions bovins lait

23% des
personnes
accompagnées étaient
âgées de + de 55 ans

68% des

personnes
accompagnées
étaient des hommes

45% des

personnes
accompagnées
étaient célibataires

57% des

accompagnements
concernaient des
exploitations installées
en individuel

Une enveloppe de **345 000 €**
a été mobilisée par les partenaires :

181 000 € par la MSA Alpes du
Nord, avec le soutien financiers des
Conseils départementaux de la Savoie
et de la Haute-Savoie pour 36%

164 000 € par la Chambre
d'agriculture Savoie Mont-Blanc, avec le soutien
financier du Conseil Savoie Mont-Blanc et des
Conseils départementaux pour 47%

La durée moyenne d'un accompagnement est de

2 ans 1/2

Les plus-values de la démarche partenariale

La démarche partenariale permet de gagner en efficacité grâce à une vision globale de la situation de fragilité ; une meilleure connaissance des différents dispositifs et une meilleure information sur le terrain ; un renforcement de l'écoute auprès des partenaires, des pouvoirs publics ; une meilleure efficacité dans l'articulation et la gestion des démarches et/ou saisines administratives.

• POURQUOI UNE DEMARCHE PARTENARIALE ?

Dans le monde agricole, la dimension économique et les dimensions personnelles (santé, psychologie) sociales (relation avec l'environnement) et, le cas échéant, familiales (équilibre du couple, lien avec les enfants, relations avec les ascendants et collatéraux) étant fortement imbriquées, les effets d'une situation de fragilité se diffusent très rapidement dans l'ensemble des sphères de la vie d'un agriculteur en difficulté.

Aussi, l'expérience montre la nécessité d'agir selon trois principes :

- la précocité de l'intervention tant pour la dimension économique que pour la dimension sociale ;
- le traitement global de la situation ;
- le maintien ou le rétablissement d'une relation de confiance par un accompagnement organisé dans la durée.

• DE LA DETECTION A L'ACCOMPAGNEMENT

Au moment de la *détection*, le fonctionnement en réseau permet :

- une réaction plus rapide des différents acteurs, avec un repérage accéléré du fait de la multiplication des intervenants ;
- un accroissement du potentiel de détection par un maillage du territoire plus important.

Dans la phase de *diagnostic*, l'approche pluridisciplinaire se traduit par :

- une approche globale de la situation ;
- une prise en charge globale avec un accompagnement économique, technique et social (Service social MSA + Chambre d'Agriculture) intégrant la dimension et les problématiques personnelles et familiales.

L'*accompagnement* de l'agriculteur se traduit par :

- la recherche d'une solution adaptée, construite avec l'agriculteur et son réseau ;
- la mise en place d'un plan d'accompagnement personnalisé et concerté.

La démarche *Regain des Savoie* est un véritable levier pour accompagner les agriculteurs en situation fragile. La finalité est de maintenir un maximum d'agriculteurs sur les territoires ruraux dans des conditions viables et vivables en privilégiant le renforcement du métier d'agriculteur, tout en recherchant avec eux de nouvelles

formes d'organisation des activités et du travail pour que l'agriculture reste un acteur fort et incontournable sur les territoires. Quand le maintien s'avère impossible, il s'agit de construire des solutions de reconversion professionnelle (formation, création de nouvelles activités).

Ces démarches fonctionnent grâce à un travail en réseau multi-dimensionnel impliquant :

- les décideurs (élus et direction)
- l'encadrement (coordonnateurs facilitateurs)
- le terrain (les travailleurs sociaux, les conseillers d'entreprises et les agriculteurs)

Ce travail en réseau permet de renforcer la complémentarité entre les acteurs. Les dispositifs sont animés avec la volonté de questionner régulièrement le sens de l'action et la place de chacun au profit des agriculteurs traversant une période de fragilité.

• L'ACTION DES CONSEILS DEPARTEMENTAUX

Si les Départements de la Savoie et de la Haute-Savoie sont partenaires depuis l'origine de *Regain des Savoie*, depuis 2013, le Conseil Savoie Mont-Blanc (CSMB) apporte un soutien financier au titre de sa politique agricole pour les actions proposées dans ce dispositif en faveur des agriculteurs en situation difficile, à travers notamment la réalisation de diagnostics. Sur les départements de Savoie et Haute-Savoie, 50 exploitations par an en moyenne sont concernées, dont une majorité en production laitière, 20 % en exploitations ovine/caprines, le reste concernant diverses productions des Pays de Savoie (équins, maraîchage, horticulture...).

En 2016, une aide de 55 000 € a été allouée à la Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc pour accompagner cette action. Elle sera renouvelée en 2017 par le Conseil Savoie Mont-Blanc.

Par ailleurs, au titre de leur compétence dans le domaine de l'insertion, les services sociaux des Départements sont mobilisés pour accompagner les agriculteurs dont la situation économique et sociale est devenue très précaire en leur apportant une aide à la décision sur l'avenir de leur exploitation, et ce en lien avec la Chambre d'Agriculture sur le plan technique et la MSA mobilisée notamment sur les problématiques de santé ; ils assurent également l'attribution du revenu de solidarité active (rSa).

• L'ACTION DES DIRECTIONS DEPARTEMENTALES DES TERRITOIRES

Concernant l'agriculture, les Directions départementales des territoires ont prioritairement en charge la mise en œuvre de la politique agricole commune (PAC) à l'échelle départementale. Pour autant, du fait de leurs contacts rapprochés avec le monde agricole, elles sont également à l'écoute des agriculteurs qui parfois leur font part de leurs craintes et inquiétudes, voire de leur désespoir.

C'est pourquoi, les DDT sont partenaires de la démarche *Regain des Savoie* en intervenant aussi bien au stade de la détection que de l'accompagnement et du suivi des exploitations rencontrant des difficultés.

Le travail en réseau permet de mieux appréhender les situations des exploitations et d'apporter si nécessaire un appui administratif circonstancié en lien avec le plan d'action défini par le comité de suivi *Regain des Savoie* : quel accompagnement, quelles échéances...

Par exemple, dans certains cas les DDT accompagnent les agriculteurs inscrits à *Regain des Savoie* pour le montage de leurs dossiers de demande d'aide.

Les DDT veillent également aux aspects réglementaires et orientent éventuellement les agriculteurs concernés vers des dispositifs de soutien nationaux (aides conjoncturelles, aides à la reconversion...).

Les agents des DDT de Savoie et Haute-Savoie, épaulés par les services de la MSA, ont par ailleurs mis en place un cycle de formation interne pour répondre au mieux aux situations fragiles et pourvoir ainsi les amener à rentrer dans le dispositif *Regain*.

La démarche *Regain des Savoie* et le partenariat en réseau qui s'est instauré autour de celle-ci permettent d'intervenir de manière réactive face à des situations de grandes souffrances et de proposer des solutions constructives et pertinentes vis-à-vis des difficultés rencontrées par des exploitants et leur famille.

• L'ACTION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE SAVOIE MONT-BLANC

La Chambre d'agriculture, établissement public géré par des professionnels du monde agricole représente l'intérêt général de la profession agricole. Elle accompagne au quotidien le développement et l'économie de l'agriculture et de la forêt des Savoie.

Au plus près des territoires avec ses 5 antennes (Annecy, St Baldoph, Bonneville, Thonon les Bains et Albertville), elle est force de propositions sur toutes les questions relatives à l'agriculture et à la valorisation des productions.

Organisation professionnelle représentative, la Chambre d'agriculture émet également des avis sur demande de l'état ou des collectivités territoriales.

Elle intervient dans différents domaines : techniques, économiques, environnementaux, sociétaux et humains. Pour mener à bien ces différentes missions, plus de 80 conseillers apportent leurs compétences auprès des agriculteurs, des filières et des collectivités locales sur des thématiques très variées : agronomie et fourrages, études agricoles, stratégie d'entreprise, bâtiments d'élevage, diversification et circuits courts, conseils cultures spécialisées, formation des agriculteurs, installation et transmission, relations humaines, formation...

L'objectif est de conforter et pérenniser le tissu agricole sur l'ensemble des territoires des Savoie pour des exploitations viables et réunissant des conditions de travail satisfaisantes.

L'engagement de la Chambre d'agriculture dans les différents dispositifs d'accompagnement des agriculteurs en situation fragile participe à cet objectif. Pour cela, elle met à disposition, pour une partie de leur temps, 7 conseillers d'entreprise qui apportent leur expertise et élaborent avec l'agriculteur une stratégie permettant de retrouver une situation favorable à la continuité de l'exploitation.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.synagri.com/smb, www.services.casmb.fr ou sur facebook

• L'ACTION DE LA MSA ALPES DU NORD

La MSA agit en tant qu'accompagnateur social et n'a pas pour rôle de se substituer aux acteurs économiques. En concertation avec les acteurs locaux, elle intervient pour soutenir les familles en difficulté, à travers une approche à la fois individuelle et collective.

Les assistants sociaux de la MSA mettent en place un accompagnement social individuel, dont les objectifs sont :

- d'informer les personnes de leurs droits sociaux et leur en favoriser l'accès ;
- d'évaluer finement la situation de la personne au travers des composantes que constituent son parcours de vie (personnel, professionnel et familial) ;

Ils proposent aussi en complément un accompagnement collectif qui permet de sortir de l'isolement pour rechercher collectivement de nouvelles solutions à partir d'expérimentations individuelles. Le travail collectif permet aux personnes de se rencontrer, d'échanger, de prendre de la distance. C'est un accélérateur de projet au niveau individuel.

De plus, la position de régime de sécurité sociale à guichet unique (cotisations, maladie, retraite, famille, accident du travail – maladie professionnelle) permet à la MSA de proposer une prise en charge sociale globale des agriculteurs et de leurs familles, en leur proposant notamment des « *rendez-vous prestations* » visant à faire le tour d'horizon de l'ensemble des droits auxquels ils peuvent potentiellement prétendre de par leurs situations.

Enfin, sur les territoires, les élus MSA (délégués, administrateurs) ont un rôle essentiel d'alerte des services de la MSA mais également de communication et d'information auprès des exploitants agricoles.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.msaalpesdunord.fr

Un renforcement du dispositif Regain des Savoie en 2017

Pleinement conscients des évolutions profondes que traverse l'agriculture française, les partenaires de *Regain des Savoie* ont choisi de donner un nouvel élan au dispositif pour renforcer son efficacité et l'adapter aux besoins de certaines exploitations des Savoie.

• SIGNATURE D'UNE CHARTE INTER-DEPARTEMENTALE

Les partenaires, investis depuis près de 8 ans dans cette dynamique de réseau pour aider les agriculteurs en situation fragile dans les Savoie, ont choisi d'officialiser leur mobilisation par la signature d'une charte rappelant les principes du dispositif ainsi que leurs engagements réciproques.

Ce document précise notamment un mode de gouvernance à 2 niveaux :

- le *comité de pilotage inter départemental*, composé d'élus et de techniciens des organismes partenaires, a pour mission de veiller au respect des objectifs fixés et d'impulser les adaptations nécessaires au bon déroulement de l'action (réunions semestrielles) ;
- le *comité technique à échelle départementale*, composé des techniciens des organismes partenaires, a pour mission de valider les prescriptions, d'étudier et de statuer sur les situations complexes individuelles et sur les projets d'actions collectives. Il doit veiller à la cohérence et à l'équité des actions entreprises sur l'ensemble des départements (réunions mensuelles).

En signant cette charte, les partenaires s'engagent à mettre en œuvre cette action partenariale selon les principes définis ensemble ainsi qu'à mobiliser leurs services et leurs réseaux pour que ce programme trouve toute son efficacité.

Un bilan annuel sera effectué sur la base des données statistiques d'observation pour ajuster l'action à la réalité des besoins du terrain.

Enfin, les partenaires confient à la MSA la coordination opérationnelle de l'action.

• ACTIVATION D'UN RESEAU D'AGRICULTEURS DE CONFIANCE

Le comité de pilotage *Regain des Savoie* a validé, en juin 2016, la proposition de création d'un réseau d'agriculteurs pour renforcer le déploiement du dispositif sur les territoires. Leurs missions : écouter, entendre, faciliter et accompagner la prise de contact des agriculteurs en situation fragile avec les techniciens, dans un esprit de bienveillance, de confiance et de discrétion.

Ces agriculteurs volontaires⁽¹⁾, tous élus dans des organisations professionnelles agricoles, ont travaillé en synergie avec la responsable MSA en charge de la coordination de *Regain des Savoie* et le technicien chargé du public fragile à la Chambre d'agriculture, afin de donner un nouvel élan à ce dispositif encore malheureusement trop méconnu des agriculteurs potentiellement concernés.

⁽¹⁾ René Fechoz-Christophe, Colette Violent, Martine Jacquet, Rodolphe Bonnivard, Isabelle Pelligrini, Romain Mollaz, Michel Chambe et Jean-Paul Simon

● Tous formés à l'écoute active

Parce que savoir écouter ne s'improvise pas, les 9 novembre, 13 décembre 2016 et 10 février 2017, les agriculteurs volontaires ont participé à une formation, animée par une psychologue, visant à les préparer à devenir des relais professionnels dans le réseau *Regain des Savoie*.

Un double objectif :

- acquérir des bases en communication dans le registre particulier de l'accueil de personnes en situation fragilisée,
- être capable de transmettre une demande aux conseillers de manière efficace pour tous.

Au programme des sessions, alternant apports théoriques, échanges, mise en situation, travaux individuels et travaux en groupe : les bases de la connaissance de soi, les besoins vitaux, l'écoute active et la juste proximité, le non jugement, les limites de l'action, la place des émotions et la notion de relais.

● Une complémentarité élus / techniciens

Au-delà du contenu pédagogique, cette formation a permis de :

- créer des liens formalisés avec les techniciens,
- faire vivre un état d'esprit entre élus et techniciens pour travailler en complémentarité,
- concevoir une nouvelle plaquette *Regain des Savoie*.

● Une nouvelle plaquette priorisant l'humain

En s'engageant aux côtés des partenaires *Regain des Savoie*, les agriculteurs du réseau d'élus de confiance ont fait le choix d'être en avant-poste dans la détection, qui est la phase clé du dispositif, en permettant d'accompagner les personnes qui en ont besoin avant que la situation ne soit trop dégradée.

Au-delà d'un numéro de téléphone et d'une adresse de messagerie permettant de joindre les partenaires *Regain des Savoie*, les agriculteurs en situation fragile auront désormais la possibilité de contacter personnellement l'un des agriculteurs engagés dans le dispositif. Leurs portraits, identités et numéros de téléphone apparaissent en effet sur la nouvelle plaquette *Regain des Savoie*.

En parallèle à cette prise de contact via le nouveau support de présentation du dispositif, le groupe d'agriculteurs est pleinement décidé à aller à la rencontre des bénéficiaires potentiels, soit directement, soit via les acteurs de proximité (contrôleurs laitiers, banques, centres de gestion, mairie, coopératives etc...).

L'objectif est de renforcer l'efficacité du dispositif en le proposant à un éventail de bénéficiaires le plus large possible et surtout aux personnes en situation d'isolement, n'osant pas faire le premier pas.

● PERSPECTIVES 2017 - 2018

● Consolider l'existant

En 2017, les partenaires *Regain des Savoie* consolideront l'état d'esprit de collaboration en complémentarité élus / techniciens, par une journée de formation.

Un plan de communication visant à informer les bénéficiaires potentiels de la nouvelle dynamique de réseau sera également à construire et à déployer.

Du côté de l'accompagnement collectif, l'action « *Bien dans son travail, bien dans la zone Reblochon* » se poursuivra sur le secteur de la vallée de Thônes – Pays de filière.

● Innover en matière d'accompagnement

Dans le cadre du *Pacte de consolidation et de refinancement des exploitations agricoles*, une enveloppe exceptionnelle de 4 millions d'euros a été déléguée à la Caisse centrale de la MSA (en charge ensuite de se coordonner avec les partenaires locaux) dans le cadre du fonds d'action sanitaire et social, afin de renforcer la possibilité de financer un remplacement temporaire pour les agriculteurs qui sont en situation d'épuisement professionnel. La création de cette nouvelle prestation va permettre de répondre à de nouveaux besoins et de renforcer l'accompagnement individuel et collectif des agriculteurs en situation d'épuisement. Cela se traduira notamment par l'animation d'un groupe d'agriculteurs afin d'échanger sur cette problématique.

Enfin, eu égard à la crise importante que traverse l'agriculture dans toutes ses composantes, les acteurs locaux comme nationaux demandent de plus en plus que soient mis en place des accompagnements à la retraite anticipée et/ou à la reconversion professionnelle. Une réflexion est en cours au sein de *Regain des Savoie* afin de prendre en compte cette évolution.

***Regain des Savoie* est encore aujourd'hui un dispositif innovant en matière d'accompagnement des agriculteurs en situation fragile, reconnu nationalement. Pour autant, les partenaires recherchent constamment à s'adapter aux nouveaux besoins, en restant à l'écoute du terrain et en se ré-inventant en continu.**

Regain des Savoie

Date de création : 2009

Territoire couvert : Savoie et Haute-Savoie

Public cible : les agriculteurs en situation fragile et leurs familles

Partenaires : Conseils départementaux des Savoie, Direction départementale des territoires, Conseil Savoie Mont-Blanc, Chambre d'agriculture Savoie Mont-Blanc, MSA Alpes du Nord

Coordonnées :

04 79 25 84 31 (*répondeur téléphonique*) ou regaindessavoie.blf@alpesdunord.msa.fr



Contact presse

Samlane Vongprasith

Responsable Communication MSA Alpes du Nord

04 79 62 87 06 • 07 61 81 04 41

communication@alpesdunord.msa.fr